



Lycée Louis de Broglie



1 Avenue Béranger 78160 MARLY-LE-ROI

☎ 01.39.17.16.16

📖 01.39.17.16.10

FUTURS ÉLÈVES DE 2NDE

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté au lycée Louis de Broglie en classe de seconde générale et technologique pour la rentrée scolaire 2024. C'est avec plaisir que nous l'accueillerons l'année prochaine.

Vous allez procéder à l'inscription administrative en ligne grâce aux codes fournis par le collège. Merci de vérifier précisément toutes les informations (noms, adresses, mails... de tous les responsables). Sans cette inscription avant le 2 juillet, la place sera donnée à un autre élève.

➔ Documents nécessaires à télécharger le jour de l'inscription

CANDIDATURES AUX OPTIONS ITALIEN LV3 ET CINEMA :

- Une lettre de motivation pour le choix de l'option Cinéma ou de l'Italien.

RESTAURATION :

3 possibilités :

- Vous utilisez la nouvelle méthode de **télétransmission** sur le site de la Région Ile de France.
- **Vous fournissez l'attestation de paiement** récupérée à partir de votre compte CAF en ligne ou avec la calculatrice en ligne.
- **Vous ne nous donnez rien**, votre enfant sera demi-pensionnaire et pourra déjeuner au service de restauration. Le prix du repas sera au tarif maximum pour un ½ pensionnaire, soit 4.49€ (tarif rentrée 2024).

Pour information :

Des codes vous seront fournis à la rentrée pour que vous puissiez alimenter le compte de votre enfant. Les familles devront veiller à ce que le compte soit approvisionné tout au long de l'année scolaire. Seuls les repas réservés seront facturés. Une aide financière peut être sollicitée via les fonds sociaux.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

- La **fiche infirmerie** que vous aurez complétée au préalable (à télécharger sur le site de télé-inscription).
- Copie des **3 bulletins de troisième** et **EXEAT** (Certificat de Fin de Scolarité fourni par le collège). Sans cet EXEAT il ne pourra y avoir d'inscription définitive.
- **Une photocopie d'une pièce d'identité valide de l'élève RV carte d'identité, de séjour ou passeport.**
- Une copie de l'**attestation de sécurité routière ASSR 2** délivrée par le collège (si vous l'avez passée).
- Si l'élève est boursier, copie de l'attestation de bourse reçue à votre domicile.
- Le Relevé d'Identité Bancaire du parent, responsable financier (par anticipation en cas de voyage, sortie ou bourse). Merci d'indiquer au dos du RIB le nom et prénom de l'élève.
- L'accès au garage à vélos si besoin (à télécharger sur le site de télé-inscription).

→ **Maison des lycéens**

La Maison des lycéens est une association gérée par les élèves. Elle organise des activités périscolaires et participe à des projets éducatifs. L'adhésion n'est pas obligatoire mais vivement conseillée : la cotisation de 15 € est à régler par **chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Louis de Broglie**.

→ **Caisse de solidarité**

Il existe au lycée Louis de Broglie une caisse de solidarité qui permet d'aider les familles en difficulté. Vous pouvez, si vous le souhaitez, verser une somme à la caisse de solidarité du lycée (chèques uniquement, à **l'ordre de l'agent comptable du lycée Louis de Broglie**).

→ **Deux roues**

Les élèves utilisateurs de deux roues devront utiliser le garage à vélo. Les familles concernées imprimeront en ligne l'autorisation et le règlement d'utilisation. Ce document, renseigné, sera apporté à la rentrée. Leur carte magnétique sera alors paramétrée pour en permettre l'accès.

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SECONDE

→ **Enseignements Optionnels, donc facultatifs, un seul possible par élève**

- Littérature et civilisation de l'Antiquité (pour les élèves ayant suivi un enseignement en **latin** en troisième) : 3 h
- **Cinéma Audiovisuel** : 3 h Apporter une lettre de motivation
- **Italien** LV3 Grand débutant : 3 h Apporter une lettre de motivation
- **Pour les élèves affectés en 2^{nde} euro** la seule possibilité est de prendre le **latin** en option facultative.

Ces enseignements passionnants sont présentés sur le site internet du lycée (les formations, puis options de 2^{nde}).

Les enseignements de latin, cinéma-audiovisuel et italien LV3 peuvent être poursuivis en première et terminale et être comptabilisés au bac en tant qu'options facultatives. Ils pourront aussi être arrêtés en fin de 2^{nde}, donc il n'y a aucun risque à en choisir un.

C'est à la rentrée scolaire que les élèves sauront quel enseignement optionnel a pu leur être attribué.

RENTREE SCOLAIRE 2024

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le Lundi 2 septembre de 8h30 à 11h30

**Les cours commenceront le Mardi 3 septembre 2024
selon l'emploi du temps des classes.**

Le service de restauration sera ouvert à partir du Mardi 3 septembre sur réservation (via le site du lycée), La distribution des codes d'accès se fera le Lundi 2 septembre.

La remise des livres est prévue le jour de la rentrée, le 2 (penser à apporter un sac).

1 photo d'identité à apporter le jour de la rentrée scolaire avec le nom et prénom de l'élève au dos.